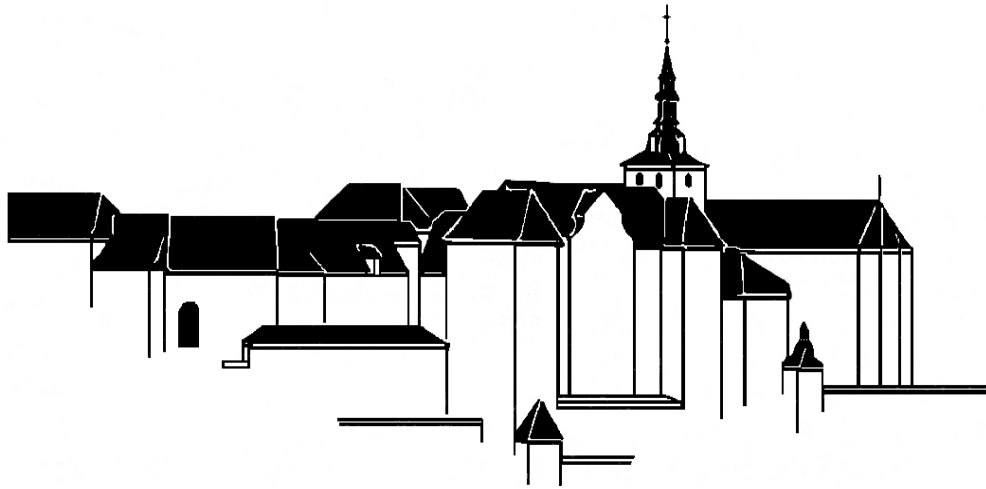


SEMINAIRE DE FLOREFFE

rue du Séminaire 7, 5150 FLOREFFE
Tél : 081/447140 Fax : 081/445759

www.semflo.be

Le troisième degré



Année scolaire 2010 – 2011

COMMENT CHOISIR ?

1. Tu choisis pour deux ans.

Les heures de cours doivent être exactement les mêmes en 5^e et en 6^e, sauf pour les activités complémentaires, sinon ton diplôme sera refusé par la Communauté Française. En supposant, par exemple, que tu échoues en 6^e - ce que l'on ne te souhaite pas - tu devras recommencer l'année avec les mêmes cours que ceux que tu auras suivis en 5^e, même en changeant d'établissement. C'est dire si ton choix actuel est important.

2. Ne choisis pas seulement en fonction de tes études supérieures ou de ta profession future.

Il est normal, et souhaitable, que tu t'en préoccupes. Mais qui peut être certain de ce qu'il fera dans deux ou trois ans?

D'autre part, les universités et les écoles supérieures reçoivent des étudiants venant de différentes options, et elles organisent elles-mêmes les récupérations nécessaires.

3. Choisis surtout en fonction de tes goûts et de tes aptitudes.

Il s'agit avant tout de terminer tes études secondaires de la façon la plus intéressante possible et avec le plus de chances de réussite.

4. Cherche à ne pas trop te spécialiser.

Mieux vaut avoir un éventail assez large de branches littéraires et scientifiques, et une bonne formation générale. Tout le reste s'acquiert plus facilement par la suite.

5. Tous les cours du troisième degré te sont, en principe, accessibles.

C'est normal, puisque tu sors du deuxième degré de transition. Il y a cependant quelques branches - mais elles ne sont pas très nombreuses - où il te sera difficile de suivre les cours si tu n'y as pas été préparé en 3^e et 4^e, ou si tu ne récupères pas ton retard avant la rentrée. Mais il est difficile d'établir une règle générale: tout dépend surtout des capacités

et de la motivation de chacun. Il est donc important que tu consultes tes professeurs.

6. Enfin, choisis d'abord la section.

Puis, à l'intérieur de la section, tu composeras toi-même presque tout ton horaire. Quelques mots donc, pour te rappeler ce qu'est une section.

IL Y A TROIS SECTIONS

1. La section de transition.

C'est la section qui existe à Floreffe, et dans laquelle tu te trouves déjà au deuxième degré.

Le mot le dit: elle est une transition vers des études supérieures, même si tu y choisis des options à caractère plus technique, qui sont sur le même pied que les autres.

A la fin de la 6^e, tu obtiens le Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur. C'est ce que l'on appelait auparavant le diplôme de rhéto.

2. La section de qualification technique ou artistique.

Tu la choisis si tu préfères consacrer plus de temps à des cours plus concrets, techniques ou artistiques, et à des travaux pratiques (au moins 20 heures par semaine). On y obtient un Certificat de Qualification pour le métier que l'on a appris, mais aussi le même certificat qu'en section de transition.

3. La section de qualification professionnelle.

Elle prépare directement à l'exercice d'une profession bien précise, et on y délivre un Certificat de Qualification pour cette profession, mais aussi, après une année supplémentaire, le Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur.

Si tu choisis une section de qualification, nous pouvons te donner des conseils et de bonnes adresses. Mais pour la section de transition, voici ce que nous pouvons te proposer à Floreffe.

EN SECTION DE TRANSITION

Voici la répartition générale des cours.

A. LA FORMATION COMMUNE

Religion	2 heures
Histoire	2 heures
Géographie	2 heures
Education physique	2 heures*

** 0 heures si tu suis le cours d'éducation physique en option de base.*

B. LA FORMATION OBLIGATOIRE EN LANGUE MODERNE

C'est la langue que tu suis depuis la première.

Langue I (Néerlandais ou Anglais)	4 heures
-----------------------------------	----------

*N.B. langue I commence au 1^{er} degré.
langue II commence au 2^e degré.
langue III commence au 3^e degré.*

C. LA FORMATION OPTIONNELLE OBLIGATOIRE

Français	4 ou 6 heures
Mathématique	4 ou 6 heures
Sciences	3 ou 6 heures

D. LES OPTIONS DE BASE

Comme au 2^e degré, il y a des options simples et une option groupée. L'option groupée a un caractère plus technique et, sur le diplôme de fin d'études, figurera la mention "Enseignement Technique"; mais ce diplôme donne, bien sûr, les mêmes possibilités que le diplôme d'Enseignement Général: nous sommes toujours dans la section de transition.

1. Options simples.

Éducation physique	4 heures
Latin	4 heures
Grec	4 heures
Sciences économiques	4 heures
Sciences sociales	4 heures
Langue II Néerlandais	4 heures
Anglais	4 heures
Langue III Espagnol	4 heures

2. Option groupée.

Scientifique industrielle : construction et travaux publics	8 heures
---	----------

E. LES ACTIVITES COMPLEMENTAIRES

Quelques activités complémentaires te sont proposées.

Elles ne seront organisées que

- si le nombre d'heures disponibles le permet à l'école
- si le nombre d'élèves qui les souhaitent est suffisant.

Approche de l'art et de la philosophie	2 heures
Expression artistique	2 heures
Langue III Allemand	2 heures
Mathématique	2 heures
Sciences	1 heure
Théâtre	2 heures

Remarque importante

La loi t'oblige à suivre au moins une option de base.

Sont considérés comme options de base:

- Éducation physique 4h
- Latin 4h
- Grec 4h
- Sciences économiques 4h
- Sciences sociales 4h
- Scientifique industrielle : construction et travaux publics 8h
- Sciences 6h
- Langue II 4h
- Langue III 4h.

TU COMPOSES TON HORAIRE

I. Tableau des possibilités de choix.

L'horaire de la semaine n'étant pas extensible, certains cours doivent se donner en même temps. Utilise donc d'abord le tableau des possibilités de choix. Les branches y sont inscrites horizontalement, chaque petit carré correspondant à une heure de cours. Tu hachures les cours que tu souhaites choisir. Puis en lisant le tableau verticalement, tu vérifies que certains petits carrés que tu as hachurés ne se trouvent pas sur la même ligne verticale. Si tel est le cas, tu dois modifier ton choix car ces cours se donnent en même temps.

II. Choix des options.

Sur la feuille qui t'est remise, et que tu rendras à la date demandée, tu composes maintenant ton horaire en tenant compte des obligations suivantes:

En additionnant

- A. les heures de formation commune
- B. les heures de formation obligatoire en langue moderne
- C. les heures de formation optionnelle obligatoire
- D. les heures d'options de base

tu dois obtenir **au moins 28 heures** et **au plus 32 heures**.

MAIS

tu peux atteindre **33 heures** si tu suis

- option groupée scientifique industrielle : constr. et trav. publics 8h.
- un cours de langue moderne à 4h et un cours de langue ancienne à 4h
- deux cours de langues modernes à 4h
- deux cours de langues anciennes à 4h
- act. compl. "math 2h" ou "Sciences 1h".

III. Choix des activités complémentaires.

Si ton horaire hebdomadaire (A+B+C+D) totalise au moins 28 heures, sans atteindre le maximum légal possible, il t'est possible de choisir **UNE** ou **DEUX** activités complémentaires parmi celles proposées mais avec un total de **TROIS** heures au maximum. Nous te demandons

- d'indiquer le nombre d'activités complémentaires que tu souhaites suivre (zéro, une ou deux).
- de cocher ensuite trois choix (au maximum), par priorité, car il n'est pas certain que l'école pourra organiser toutes ces activités complémentaires.

Car de nouvelles directives de la Communauté Française, le choix des autres élèves, et l'avis du conseil de classe sont autant de facteurs qui pourraient t'amener à devoir modifier ton choix. Si tel est le cas, le coordonnateur ne manquera pas de te contacter.

Puis, il te restera à suivre les cours et à obtenir ton diplôme...

Bon travail !

CHOIX DES OPTIONS AU TROISIEME DEGRE pour 2010-2011

A <u>FORMATION COMMUNE</u> Religion <u>2h</u> , Histoire <u>2h</u> , Géographie <u>2h</u> Education physique <u>2h</u> ou <u>0h</u> (<i>0h si choix en option de base</i>)	<u>RHG</u> . <u>6h</u> <u>EP</u> . <u>h</u>
B <u>FORMATION OBLIGATOIRE EN LANGUE MODERNE</u> Langue I soit Néerlandais <u>4h</u> (N I.4) soit Anglais <u>4h</u> (A I.4)	<u>LI</u> . <u>4h</u>
C <u>FORMATION OPTIONNELLE OBLIGATOIRE</u> Français <u>4h</u> ou <u>6h</u> (4+2) Mathématique <u>4h</u> ou <u>6h</u> Sciences <u>3h</u> ou <u>6h</u>	<u>F</u> . <u>h</u> <u>M</u> . <u>h</u> <u>Sc</u> . <u>h</u>
D <u>OPTIONS DE BASE</u> Education physique <u>4h</u> Sciences économiques <u>4h</u> Latin <u>4h</u> Sciences sociales <u>4h</u> Grec <u>4h</u> Langue II Néerlandais <u>4h</u> Langue II Anglais <u>4h</u> Langue III Espagnol <u>4h</u> Scientifique industrielle : construction et travaux publics <u>8h</u>	. <u>h</u> . <u>h</u> . <u>h</u>
<u>TOTAL : A + B + C + D</u>	Heures

L'horaire hebdomadaire (A+B+C+D) doit atteindre **28 heures au minimum,**
32 heures au maximum.
 mais peut, à certaines conditions, atteindre 33 heures.

E <u>ACTIVITE COMPLEMENTAIRE</u> Nombre d'activités complémentaires souhaitées : []						
<table style="width: 100%; border: none;"> <tbody> <tr> <td style="width: 50%;">() Appr. art et philosophie <u>2h</u></td> <td style="width: 50%;">() Mathématique <u>2h</u></td> </tr> <tr> <td>() Expression artistique <u>2h</u></td> <td>() Sciences <u>1h</u></td> </tr> <tr> <td>() Langue III Allemand <u>2h</u></td> <td>() Théâtre <u>2h</u></td> </tr> </tbody> </table>	() Appr. art et philosophie <u>2h</u>	() Mathématique <u>2h</u>	() Expression artistique <u>2h</u>	() Sciences <u>1h</u>	() Langue III Allemand <u>2h</u>	() Théâtre <u>2h</u>
() Appr. art et philosophie <u>2h</u>	() Mathématique <u>2h</u>					
() Expression artistique <u>2h</u>	() Sciences <u>1h</u>					
() Langue III Allemand <u>2h</u>	() Théâtre <u>2h</u>					
<p>Elles seront organisées si les conditions le permettent (nombre d'heures disponibles et nombre d'élèves suffisants). Indiquer d'abord le nombre d'activités souhaitées (zéro, une ou deux) puis en cocher trois au maximum en leur attribuant un numéro d'ordre de 1 à 3 suivant les préférences.</p>						

